



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 2 février 2019

-

Viandes polonaises frauduleuses : les 145 kg restants retrouvés

La Commission européenne a alerté ce mercredi 30 janvier de la commercialisation de viande de bœuf frauduleuse provenant d'un abattoir en Pologne. Ces viandes n'avaient pas fait l'objet de contrôle officiel par un vétérinaire à l'abattoir. Au total, 13 pays européens sont concernés. Sur 2,7 tonnes exportées par la Pologne, 795 kg de viande ont été vendues en France.

La direction générale de l'Alimentation du Ministère a identifié dès le lendemain, jeudi 31 janvier, les 9 entreprises de négoce qui avaient reçu en première intention cette viande frauduleuse.

Des enquêtes des services vétérinaires ont été organisées sans délai. Les investigations sont conduites par les directions départementales en charge de la protection des populations.

Ce samedi 2 février, la totalité de la viande a été retrouvée. Très précisément, sur ces 795 kg, 500 kg ont été bloqués et seront détruits, 150 kg ont été vendus au consommateur via notamment des boucheries. Les 145 kg restants ont été identifiés dans des lots de viande commercialisés par des grossistes, boucheries ou restaurants. Une partie de ces lots a pu être retirée du marché.

Les boucheries concernées ont mis en place des affichettes pour informer leurs clients et rappeler ces produits frauduleux.

A ce stade, quelques dizaines de restaurants et de boucheries sont concernés, en région Ile de France principalement, et dans les départements d'Ille et Vilaine (35) et du Loiret (45). Ces chiffres seront précisés en début de semaine prochaine après consolidation des données au niveau national.

Cette viande est impropre à la consommation car elle n'a pas fait l'objet d'une inspection officielle à l'abattoir mais aucun élément ne permet à ce stade d'identifier un risque pour le consommateur. Le risque bactérien est écarté par la cuisson.

Didier Guillaume « Je tiens à souligner la réactivité des services du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation et des professionnels du secteur qui se sont mobilisés pour gérer cette crise en moins de 72 h. Cela démontre bien l'efficacité de notre système de traçabilité en France ».

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture